

Maçon

RNCP35715 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	232s
Formacode(s)	22395, 22334
Code(s) ROME	F1703, F1701
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de ce diplôme exerce dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation dans des activités de réalisation du gros oeuvre (construction de maisons individuelles, de bâtiments collectifs et de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles.

Il contribue également à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes.

Dans le cadre de la transition énergétique, le titulaire de ce diplôme est amené à mettre en oeuvre des matériaux bio et géo-sourcés.

Il réalise également des ouvrages en béton armé aux dimensions et à la complexité limitées, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif. Dans ce contexte, il réalise à partir de plans et sur instructions, le coffrage, les armatures complémentaires et met en oeuvre le béton.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses activités, le maçon pourra :

- assurer la communication et la préparation
- réaliser et contrôler des travaux courants
- réaliser des travaux spécifiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le domaine professionnel :

Bloc 1 - Etude et préparation d'une intervention :

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et les outillages

BLOC 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- déterminer des quantités de matériaux et composants
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- monter, démonter et utiliser un échafaudage
- implanter et tracer des ouvrages

- réaliser et mettre en place des coffrages
- mettre en place des armatures
- fabriquer et mettre en oeuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- réaliser des maçonneries de petits éléments
- réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- contrôler la nature et la conformité des supports
- contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

Bloc 3 - Réalisation de travaux spécifiques :

- échanger et rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- mettre en place et démonter un étalement
- réaliser des terrassements complémentaires
- réaliser des réseaux enterrés
- intervenir sur le bâti existant
- poser des éléments préfabriqués

Dans le domaine des enseignements généraux :

Bloc 4 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique :

FRANCAIS

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- construire et exprimer une argumentation

cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme

- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Bloc 5 - Mathématiques et physique-chimie :

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Bloc 6 - Education physique et sportive :

- développer sa motricité
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Bloc 7 - Prévention-santé-environnement :

- appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter

un choix

- communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- agir face à une situation d'urgence

Bloc 8 - Langue vivante étrangère :

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL, (art. D312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

BLOC FACULTATIF : langue vivante

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral
- comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

BLOC FACULTATIF - MOBILITE

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- caractériser le contexte professionnel étranger
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- se repérer dans un nouvel environnement
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP35715BC01 — Etude et préparation d'une intervention :

LISTE DE COMPÉTENCES

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et les outillages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit.

RNCP35715BC02 — Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

LISTE DE COMPÉTENCES

- déterminer des quantités de matériaux et composants
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- monter, démonter et utiliser un échafaudage
- implanter et tracer des ouvrages
- réaliser et mettre en place des coffrages
- mettre en place des armatures
- fabriquer et mettre en oeuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- réaliser des maçonneries de petits éléments
- réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal

- préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- contrôler la nature et la conformité des supports
- contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP35715BC03 — Réalisation de travaux spécifiques :

LISTE DE COMPÉTENCES

- échanger et rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- mettre en place et démonter un étalement
- réaliser des terrassements complémentaires
- réaliser des réseaux enterrés
- intervenir sur le bâti existant
- poser des éléments préfabriqués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et pratique

RNCP35715BC04 — Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique :

LISTE DE COMPÉTENCES

FRANCAIS

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer - lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP35715BC05 — Mathématiques et physique-chimie :

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de

sécurité

- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35715BC06 — Education physique et sportive :

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel

RNCP35715BC07 — Prévention-santé-environnement :

LISTE DE COMPÉTENCES

- appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35715BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL, (art. D312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit - s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et

oral

RNCP35715BC09 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral
- comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP35715BC10 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- caractériser le contexte professionnel étranger
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- se repérer dans un nouvel environnement
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral et écrit

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Réalisation du gros oeuvre

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Maçon

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

arrêté du 15 janvier 2019 permettent la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la réglementation R.408 de la CNAMTS (annexe 3 et 5)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi

Salaire médian (mensuel)	2 205 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X32 — Ouvriers de la construction en béton · tension 5/5 (Très élevée) B1X30 — Maçons peu qualifiés · tension 4/5 (Élevée) B1X31 — Maçons qualifiés · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 554
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X32 — Ouvriers de la construction en béton B1X30 — Maçons peu qualifiés B1X31 — Maçons qualifiés B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 000 €
Selon la branche	4 500 € – 6 240 €
Prise en charge	Branches concernées
6 000 €	Valeur par défaut · 203 branches
6 240 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP commerces quincaillerie, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 720 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation
6 175 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
6 055 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
6 027 €	CPNEFP Sports Loisirs
5 716 €	CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
4 500 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP888

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41830

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://onisep.fr>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043501181>

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	293
Montant total engagé	605 441 €
Coût moyen par dossier	2 066 €
Durée moyenne	231 h
Période	11/2022 – 08/2026
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.